



CATALOGUE 2021

Le spécialiste des ingrédients cosmétiques bio



SOMMAIRE

p.03 | PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

p.04 | NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ
NOS DOCUMENTS TECHNIQUES

p.05 | LE RÈGLEMENT REACH
ET LA FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

p.06-07 | QU'EST-CE QUE L'EXTRACTION CO2
SUPERCRIQUE ?

p.08 | LA NORME 16 128 ET L'INDICE
DE APPROVEDITÉ

p.09-14 | HUILES VÉGÉTALES BIOLOGIQUES

p.15 | BEURRES VÉGÉTAUX BIOLOGIQUES

p.15-18 | HUILES ESSENTIELLES BIOLOGIQUES

p.18 | MACÉRÂTS HUILEUX BIOLOGIQUES

p.19-20 | ADDITIFS
Amidons bio
Épaississants, émulsifiants et texturants bio
Cires & glycérides bio
Agents multi-usages

p.21-22 | EXFOLIANTS BIOLOGIQUES

Cafés bio et équitables
Thés bio

p.23 | ACTIF BIOLOGIQUE
FLEURS BIOLOGIQUES

p.24-26 | ÉPICES ET LÉGUMES
DÉSHYDRATHÉS BIOLOGIQUES
En poudre
Entier

p.26-27 | PLANTES AROMATIQUES
BIOLOGIQUES

p.27-28 | CACAO ET VANILLE BIOLOGIQUE
BOISSONS VÉGÉTALES
ET JUS BIOLOGIQUES

p.29 | ARGILES
OUTILS

p.31 | CONDITIONS GÉNÉRALES
DE VENTE

EXEMPLES DE CONDITIONNEMENT DES HUILES VÉGÉTALES



IBC
(57KG ; 120cm)



Fût
200 L
(15KG ; 91cm)



120 cm

80 cm

40 cm

0 cm

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

ACTIBIO COSMETICS est le pôle cosmétique de la société ACTIBIO, le spécialiste des ingrédients bio, comptant plus de 1 000 références de produits bio.

Depuis 7 ans, ACTIBIO a développé une gamme de 250 matières premières pour un usage cosmétique. Celles-ci se déclinent sous plusieurs conditionnements.

Laurence, Sophie et Christèle vous accompagneront et vous conseilleront dans vos recherches d'ingrédients.

Nos ingrédients proviennent du monde entier. À ce titre, les origines mentionnées dans ce document sont indicatives (et non contractuelles).

Notre démarche actuelle vise à relocaliser certaines matières premières et à proposer des matières labellisées commerce équitable.



Laurence FOURNY
Responsable commerciale



Sophie GATEL
Assistante commerciale



Christèle KROL
Assistante commerciale

COMMENT PASSER VOS COMMANDES ?



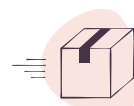
Vos **commandes** sont à passer
par email, par fax ou par téléphone
(voir contact en dernière page)



Une **confirmation de commande** vous est envoyée par email.



Lors du contrôle de votre confirmation de commande, nous vous invitons à **vérifier les quantités, l'origine, la date de durabilité minimale, le prix et l'adresse de livraison**



Après votre bon pour accord, **nous expédions votre marchandise**



Le bon de livraison non chiffré est joint systématiquement à votre colis



La **facture** vous sera envoyée par email



Pour toute **première commande**, nous demandons un **pré-paiement par virement bancaire**.

Par la suite, le paiement de vos factures se fait à 30 jours net date de facturation par virement bancaire, chèque ou LCR non acceptée



Toute réclamation, à réception de votre marchandise, doit nous être **IMPÉRATIVEMENT adressée par email à qualite@actibio.net**



NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

Afin d'accompagner votre développement dans les meilleures conditions de sécurité, notre service qualité :

- > **Vérifie et assure la traçabilité de chaque produit :**
achat, approvisionnement, réception, stockage, préparation et expédition des matières premières grâce à la mise en place du système de traçabilité.
- > **Intervient et fait respecter les règles d'hygiène selon la méthode HACCP** (méthode et principe de gestion de la sécurité sanitaire des aliments), nos fournisseurs sont contraints de respecter l'HACCP.
- > **Veille à ce que les certifications bio soient respectées**
- > **Veille à la mise à jour de nos données réglementaires**



CERTIFICATIONS

Nos sommes contrôlés par :

> Bureau Veritas :

1. Selon le référentiel FR-BIO-10 disponible sur www.qualite-france.com
2. COSMOS Certified selon le référentiel COSMOS STANDARD disponible sur le site www.cosmos-standard.com
3. COSMOS Approved selon le référentiel COSMOS STANDARD disponible sur le site www.cosmos-standard.com

> Ecocert :

Fair for life disponible sur www.fairforlife.org

Tous nos certificats sont téléchargeables sur notre site internet **www.actibiosmetics.com**

> RSPO :

RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil). Association qui assure la promotion de pratiques de production durable (réduire la déforestation, préserver la biodiversité et respecter les conditions de vie des travailleurs dans les plantations).

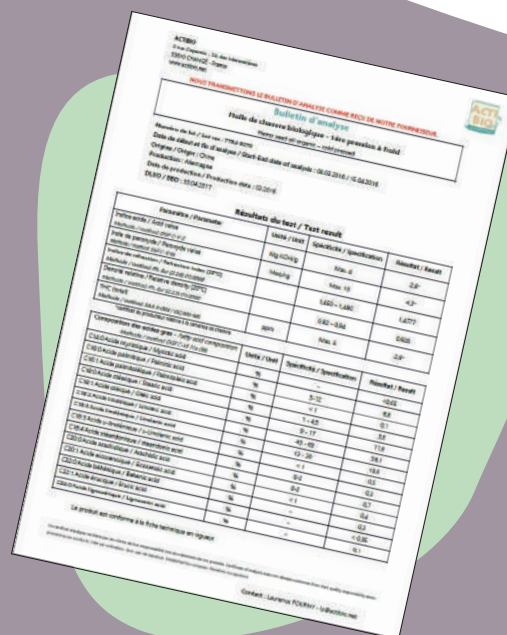
Pour plus d'informations, contactez le service qualité par email : qualite@actibio.net.

Notre réseau de fournisseurs, français, européens, international est 100% bio. Nos fournisseurs sont é

NOS DOCUMENTS TECHNIQUES

Selon le Règlement n° 1223 / 2009 du Parlement européen du 11 juillet 2013, nous mettons à votre disposition tous les documents techniques suivants :

- 🍷 **Fiche technique** avec allergènes pour nos produits alimentaires. Pour les allergènes cosmétiques, veuillez nous contacter
- 🍷 **Fiche de données de sécurité** au format REACH
- 🍷 **Bulletin d'analyse**
- 🍷 **Certificat IFRA** pour les huiles essentielles
- 🍷 **Diagramme de fabrication**
- 🍷 **Certifications bio** : alimentaire Bureau Veritas FR-BIO-10 et cosmétique selon le référentiel COSMOS STANDARD, téléchargeable sur notre site internet www.actibiocosmetics.com dans la rubrique «Nos certifications»
- 🍷 **Attestation d'absence d'OGM** selon la Directive européenne 2003/89 - règlement 1829/2003 et 1830/2003
- 🍷 **Attestation d'absence de ionisation** selon la Directive européenne 1999/2 du 22 février 1999 et le règlement CE 967/2008
- 🍷 **Attestation d'absence de CMR** (Cancérogènes, Mutagènes et Repro-toxiques)



- **Attestation d'absence de tests sur les animaux**
- **Attestation de non utilisation des nano particules, nano matériaux et/ou nano technologies**, selon le règlement n°1169/2011/CE, selon le décret français n° 2012/232 du 17 février 2012, l'arrêté du 06 août 2012 et selon le règlement cosmétique n° 1223/2009



LE RÈGLEMENT REACH & LA FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

La réglementation européenne REACH et la fiche de donnée de sécurité ont leurs particularités.
C'est pourquoi, nous vous apportons quelques précisions sur leur fonctionnement :

Le règlement REACH (Registration Evaluation Autorisation of Chemicals)

- Recense, évalue et contrôle les substances chimiques.
- A pour objectif de protéger, d'informer, de sécuriser la manipulation par les fabricants.

La FDS (Fiche de Données de Sécurité) :

- Est un document formalisé selon le règlement REACH.
- Donne une information concise, complète sur une substance.
- Permet de prendre des mesures de sécurité pour ses utilisateurs.
- Permet de prendre des mesures de sécurité liées à l'environnement.
- Permet de prendre des mesures de sécurité en cas de sinistres (incendie/accident...).

Une majeure partie des produits alimentaires que nous vous fournissons n'ont pas de FDS (café, sucre, épices...). Cependant, afin que vous puissiez répondre à vos obligations réglementaires, nous vous adressons une attestation d'absence de FDS.

À SAVOIR

Le marché du bio est confronté
à une très forte demande.
Cette croissance peut engendrer des
difficultés d'approvisionnement.



QU'EST-CE QUE L'EXTRACTION CO₂ SUPERCRITIQUE ?

EXTRACTION CO₂ SUPERCRITIQUE

L'extraction supercritique est apparue fin des années 1970 comme procédé alternatif à la distillation de plantes. Cette technique est utilisée pour l'extraction de molécules organiques à partir de plantes. Exemple : la décaféination du café. Le CO₂, de par ses propriétés physico-chimiques, est le fluide supercritique le plus utilisé. Ce solvant vert est un produit approprié à l'extraction végétale, et ce notamment comme alternative pertinente aux solvants organochlorés.

LES BÉNÉFICES

- ✓ L'élimination totale de l'oxygène dans le processus
- ✓ L'application immédiate de toutes les fractions
- ✓ L'extraction d'une large gamme de composés naturels
- ✓ Le recyclage de CO₂
- ✓ La récupération de CO₂ et de substances dans leur structure naturelle
- ✓ Le traitement des produits sensibles à des températures modérées
- ✓ La réalisation de rendements élevés

LES BIEN-FAITS DU CO₂

- ✓ inodore et incolore
- ✓ sécurisé
- ✓ non-toxique
- ✓ pas de résidus nocifs
- ✓ non inflammable et non polluant
- ✓ possède des propriétés bactéricides
- ✓ disponible en grande quantité amenant de faibles coûts
- ✓ pas de contraintes juridiques pour les produits alimentaires

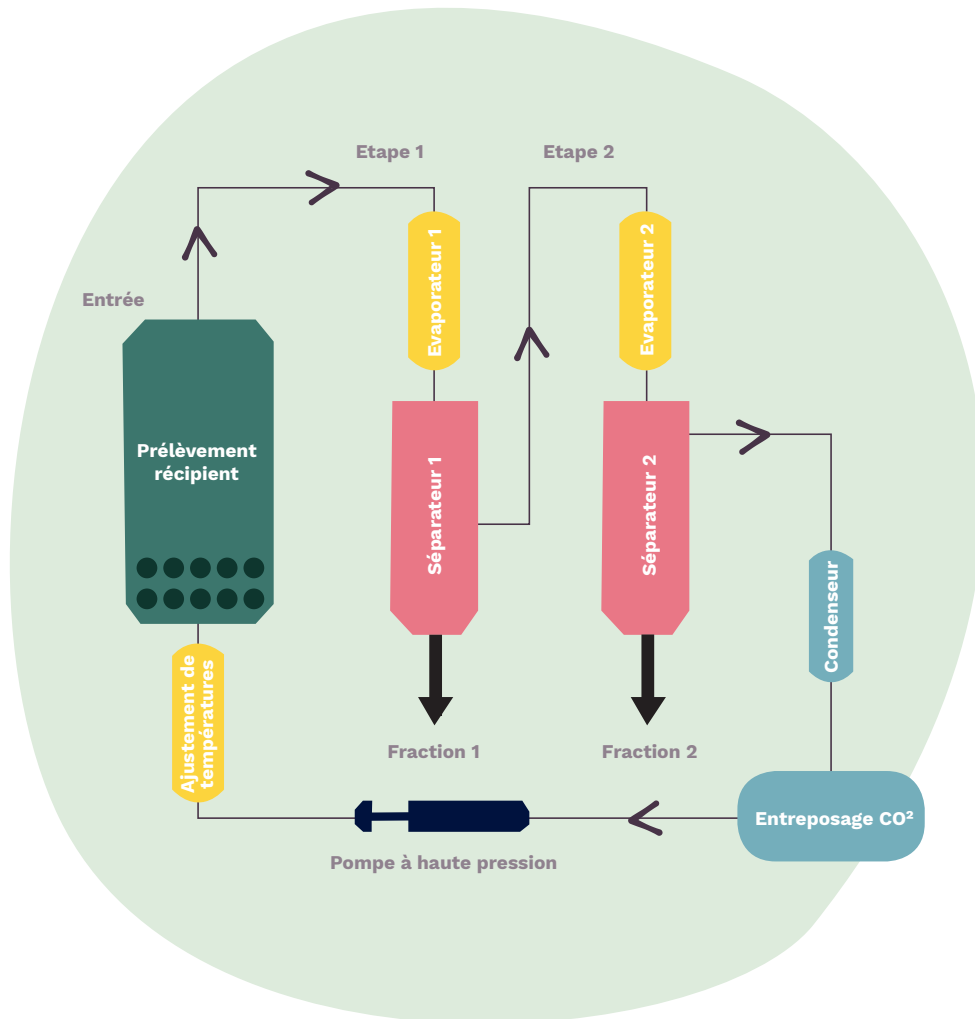




SCHÉMATISATION EXTRACTION VÉGÉTALE CO²SC

Le principe de l'extraction végétale utilisant le dioxyde de carbone supercritique (CO² SC) repose sur la forte variation du pouvoir solvant du CO² en fonction de la température et de la pression, ce qui permet d'extraire sélectivement les molécules selon leur nature chimique.

La dépressurisation entraîne la séparation du CO², devenu gazeux. L'extrait est récupéré, après son introduction dans les séparateurs, sous forme de liquide ou de solide. Ce procédé permet d'éliminer les résidus de solvants organiques. De plus, les faibles températures (entre 40 à 60 °C) permettent de conserver l'intégrité chimique des molécules thermosensibles traitées et de minimiser les coûts opératoires.



1 Extraction

Pour obtenir le liquide supercritique :

1. Comprimer avec une pompe
2. Ajuster la température, celui-ci passe à travers la biomasse et extrait les substances solubles. (Paramètres : T=31°C / P=73,8 bar)

2 Séparation de l'extrait du CO²

1. Réduire la pression : le CO² perd ses propriétés de solvant (gaz)
2. Introduction des extraits de CO² dans les séparateurs.

Deux fractions peuvent être produites avec différentes qualités (odeur, couleur...).

3 Récupération du CO²

Le gaz est récupéré et liquéfié dans un condenseur puis ensuite recyclé.

LA NORME ISO 16 128 & L'INDICE DE APPROVEDI-

L'INDICE DE APPROVEDITÉ ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

La norme 16 128 détermine pour chaque type d'ingrédients, un indice de « Approvedité ».

Elle fournit une méthode de calcul afin de déterminer la contribution « naturelle » de chaque type d'ingrédient dans la composition d'un produit fini.

Malgré l'intérêt que pouvait susciter cette norme, elle est entachée par l'absence de liste restrictive. Ainsi, il est possible d'utiliser des ingrédients issus de la pétrochimie jusqu'à 49 %. Peut-on les qualifier de « naturels » ?

De plus, cette norme est d'application volontaire par les fabricants. Elle ne fait l'objet d'aucun contrôle.

LE CHOIX D'ACTIBIO COSMETICS : COSMOS

Depuis février 2017, Actibio cosmetics a fait le choix de la certification Cosmos. Cette certification internationale vous garantit une très grande qualité d'ingrédients.

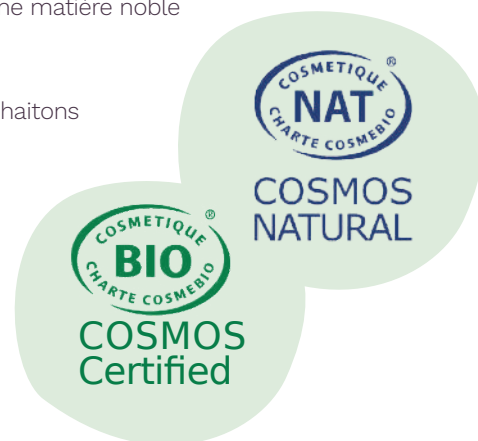
Cela implique un contrôle par un organisme certificateur indépendant. Il vérifie la conformité et le respect, de très grandes exigences de certification.

Comme vous le savez, en plus de notre certification Cosmos, 95 % de nos ingrédients sont certifiés bio alimentaire.

Ainsi, quand nous vous proposons une huile végétale, celle-ci est 100 % pure et naturelle, en plus d'être biologique.

Les exigences de la certification Cosmos sont une garantie pour nous tous d'avoir une matière noble et **totalelement naturelle**.

Comme toujours, notre choix est déterminée par la qualité de service que nous souhaitons vous offrir et le sérieux que nous mettons à remplir cet objectif.



HUILES VÉGÉTALES BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
ABRICOT NOYAU Vierge	Prunus armeniaca kernel oil N° CAS : 72869-69-3 N° EINECS : 272-046-1	Cosmos Certified	91005 : 4,5 kg 91020 : 23 kg 91030 : 190 kg (P)	Turquie	20
AMANDE DOUCE désodorisée	Prunus amygdalus dulcis oil N° CAS : 8007-69-0 N° EINECS : 291-063-5	Cosmos Certified	91055 : 4,5 kg (P)	Espagne	20
AMANDE DOUCE Vierge	Prunus amygdalus dulcis oil N° CAS : 8007-69-0 N° EINECS : 291-063-5	Cosmos Certified	91065 : 4,5 kg 91080 : 23 kg 91090 : 190 kg (P)	Italie Espagne	20
AMARANTE extraction CO² usage uniquement cosmétique	Amaranthus caudatus seed extract N° CAS : 223747-79-3 N° EINECS : 283-291-9	Cosmos Certified	91100 : 1 kg (P)	Inde	20
ARGAN AMANDONS CRUS vierge	Argania spinosa kernel oil N° CAS : 223747-87-3	Cosmos Certified	91135 : 5 litres 91140 : 25 litres	Maroc	20
ARGOUSIER GRAINES extraction CO² Non disponible actuellement	Hippophae rhamnoides seed oil Rosmarinus officinalis extract N° CAS : 84604-14-8 N° EINECS : 225234-03-7	Cosmos Certified	91181 : 1 kg (P) 91183 : 4,5 kg (P)	Allemagne	20
ARGOUSIER PULPE extraction CO² Non disponible actuellement	Hippophae rhamnoides oil N° CAS : 84604-14-8	FR-BIO-10	91193 : 5 kg (P)	Allemagne	20
AVOCAT Vierge usage uniquement cosmétique	Persea gratissima oil N° CAS : 8024-32-6 N° EINECS : 232-428-0	Cosmos Certified	91205 : 4,5 kg 91220 : 23 kg (P) 91230 : 190 kg (P) 91240 : 900 kg	Espagne Kenya	20
AVOINE extraction CO²	Avena sativa kernel oil N° CAS : 84012-26-0 N° EINECS : 281-672-4	Cosmos Certified	91270 : 1 kg (P)	Rép.Tchèque Finlande	20
BABASSU désodorisé usage uniquement cosmétique	Orbignya oleifera seed oil N° CAS : 91078-92-1 N° EINECS : 293-376-2	Cosmos Certified	91280 : 25 kg (P)	Brésil Inde	20
BAIE DE LAURIER extraction CO²	Laurus nobilis fruit oil N° CAS : 84603-73-6	Cosmos Certified	91286 : 4,5 kg (P) 9188 : 200 kg (P)	Turquie	20
BAOBAB Vierge usage uniquement cosmétique	Adansonia digitata seed oil N° CAS : 91745-12-9 N° EINECS : 294-680-8	Cosmos Certified	91290 : 4,5 kg (P) 91295 : 23 kg	Sénégal	20
BOURRACHE Vierge	Borago officinalis seed oil N° CAS : 225234-12-8	Cosmos Certified	91305 : 4,5 kg 91320 : 23 kg (P) 91330 : 190 kg (P)	Royaume Uni UE / non UE	20

HUILES VÉGÉTALES BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
BROCOLIS GRAINES Vierge usage uniquement cosmétique	Brassica oleracea italica seed oil N° CAS : 142825-10-3	Cosmos Certified	91340 : 4,5 kg 91342 : 23 kg	Allemagne	20
CAMÉLIA désodorisé winterisé Non disponible actuellement	Camellia oleifera seed oil N° CAS : 225233-97-6	Cosmos Certified	91350 : 4,6 kg (P) 91370 : 23 kg (P)	Chine	20
CAMÉLIA Vierge Non disponible actuellement	Camellia oleifera seed oil N° CAS : 225233-97-6	Cosmos Certified	91390 : 9 kg	Chine	20
CAMELINE Vierge	Camelina sativa seed oil	Cosmos Certified	91405 : 4,5 kg (P) 91420 : 23 kg (P)	Allemagne France	20
CARTHAME vierge Disponibilité aléatoire	Carthamus tinctorius seed oil N° CAS : 8001-23-8 N° EINECS : 232-276-5	Cosmos Certified	91454 : 4,5 kg 91470 : 23 kg 91490 : 190 kg (P)	Inde Argentine Hongrie	20
CASSIS PÉPINS Vierge	Ribes nigrum seed oil N° CAS : 97676-19-2/68606-81-5 N° EINECS : 271-749-0	FR-BIO-10	91501 : 1 kg (P) 91505 : 4,5 kg (P) 91503 : 23 kg (P)	Finlande	20
CHANVRE Vierge	Cannabis sativa seed oil N° CAS : 89958-21-4 N° EINECS : 289-644-3	Cosmos Certified	91527 : 5 litres 91540 : 25 litres	France	20
CHARDON MARIE Vierge	Silybum marianum seed oil N° CAS : 84604-20-6 N° EINECS : 283-298-7	FR-BIO-10	91555 : 4,5 kg (P) 91570 : 23 kg (P)	Allemagne Hongrie Russie	20
CHIA Vierge	Salvia hispanica seed oil N° CAS : 93384-40-8 N° EINECS : 297-250-8	FR-BIO-10	91580 : 4,5 kg (P)	Pérou	20
COCO désodorisée	Cocos nucifera oil N° CAS : 8002-31-8 N° EINECS : 232-282-8	FR-BIO-10	91600 : 25 kg carton 91602 : 25 kg seau 91605 : 920 kg IBC	Philippines	20
COCO vierge	Cocos nucifera oil N° CAS : 8002-31-8 N° EINECS : 232-282-8	FR-BIO-10	91615 : 5 kg 91630 : 25 kg 91640 : 190 kg 91650 : 900 kg (P)	Philippines	20
COLZA Vierge	Brassica campestris oleifera oil N° CAS : 8002-13-9 N° EINECS : 232-299-0	FR-BIO-10	91708 : 5 litres 91718 : 23 kg 91730 : 190 kg (P) 91740 : 920 kg IBC (P)	Italie Allemagne France	20
COLZA désodorisé	Brassica napus olifera N° CAS : 8002-13-9 N° EINECS : 232-299-0	FR-BIO-10	91750 : 5 litres 91755 : 23 kg 91745 : 920 kg IBC (P)	Roumanie Pays-Bas	20

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
CRANBERRY GRAINES Vierge	Vaccinium macrocarpon seed oil N° CAS : 91770-88-6 N° EINECS : 294-875-8	Cosmos Certified	91840 : 1 kg (P)	Canada	20
FIGUES DE BARBARIE vierge	Opuntia Ficus Indica seed oil N° CAS : 90082-21-6	FR-BIO-10	91850 : 1 litre (P)	Maroc	20
FRAMBOISE PÉPINS Vierge	Rubus idaeus seed oil N° CAS : 84929-76-0 N° EINECS : 284-554-0	Cosmos Certified	91860 : 1 kg (P) 91863 : 23 kg (P)	Canada / Pologne Serbie / Allemagne	20
FRUIT DE LA PASSION Vierge Disponibilité aléatoire	Passiflora edulis seed oil N° CAS : 97676-26-1 N° EINECS : 294-833-9	Cosmos Certified	91870 : 4,5 kg (P) 91875 : 23 kg (P)	Pérou	20
GERME DE BLÉ extraction CO₂ Disponibilité aléatoire	Triticum vulgare germ oil N° CAS : 68917-73-7 N° EINECS : 281-689-7	FR-BIO-10	92005 : 4,5 kg (P) 92020 : 23 kg (P)	Allemagne	20
GERME DE BLÉ Vierge Disponibilité aléatoire	Triticum vulgare germ oil N° CAS : 68917-73-7 N° EINECS : 281-689-7	Conv.	92065 : 4,5 kg (P) 92067 : 23 kg (P)	Allemagne Chine	20
GERME DE MAÏS Sur demande	Zea mays germ oil N° CAS : 68917-73-7 N° EINECS : 281-689-	FR-BIO-10	92145 : 190 kg (P)	Italie	20
GRENADE PÉPINS Vierge	Punica granatum seed oil N° CAS : 84961-57-9 N° EINECS : 284-646-0	Cosmos Certified	92190 : 1 kg (P) 92192 : 23 kg (P)	Turquie	20
JOJOBA Vierge usage uniquement cosmétique	Simmondsia chinensis seed oil N° CAS : 90045-98-0 N° EINECS : 289-964-3	Cosmos Certified	92205 : 4,5 kg 92220 : 23 kg 92230 : 190 kg (P)	Pérou Israël	20
KARITÉ BEURRE brut	Butyrospermum parkii butter N° CAS : 194043-92-0 N° EINECS : 293-515-7	Cosmos Certified	92280 : 5 kg 92290 : 25 kg	Ghana Burkina Faso	20
HUILE DE KARITE brut - NILOTICA	Butyrospermum parkii butter N° CAS : 194043-92-0 N° EINECS : 293-515-7	Cosmos Certified	92295 : 25 kg (P)	Ouganda	20
KARITÉ BEURRE désodorisé	Butyrospermum parkii butter N° CAS : 91080-23-8 N° EINECS : 293-515-7	Cosmos Certified	92300 : 25 kg	Burkina Faso	20
KARITÉ BEURRE désodorisé équitable	Butyrospermum parkii butter N° CAS : 91080-23-8 N° EINECS : 293-515-7	Cosmos Certified	92305 : 25 kg	Burkina Faso	20

HUILES VÉGÉTALES BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
LIN Vierge	Linum usitatissimum seed oil N° CAS : 8001-26-1 N° EINECS : 232-278-6	Cosmos Certified	92315 : 4,5 kg (P) 92330 : 23 kg (P) 92340 : 190 kg (P) 92345 : 900 kg IBC (P)	Pologne Allemagne Inde Kazakhstan	20
MACADAMIA Vierge	Macadamia ternifolia seed oil N° CAS : 128497-20-1 N° EINECS : 129811-19-4	Cosmos Certified	92365 : 4,5 kg 92380 : 23 kg 92390 : 190 kg (P)	Kenya Australie	20
MOUTARDE GRAINES vierge	Brassica juncea seed extract N° CAS : 100298-73-5 N° EINECS : 309-426-4	Cosmos Certified	92405 : 4,5 kg (P) 92410 : 23 kg (P)	Allemagne Autriche	20
NEEM vierge usage uniquement cosmétique	Melia azadirachta seed oil N° CAS : 8002-65-1 N° EINECS : 290-052-2	Cosmos Certified	92455 : 4,5 kg 92458 : 23 kg	Inde	20
NIGELLE (cumin noir) Vierge	Nigella sativa seed oil N° CAS : 90064-32-7 N° EINECS : 290-094-1	FR-BIO-10	92465 : 4,5 kg 92480 : 23 kg 92490 : 190 kg (P)	Egypte	20
NOISETTE Vierge	Corylus avellana seed oil N° CAS : 84012-21-5 N° EINECS : 281-667-7	Cosmos Certified	92504 : 4,5 kg	France	20
NOIX Vierge	Juglans regia seed oil N° CAS : 8024-09-07 N° EINECS : 281-688-1	Cosmos Certified	92565 : 4,5 kg (P) 92580 : 23 kg (P)	France	20
OLIVE extra vierge Tunisie	Olea europaeae N° CAS : 8001-25-0 N° EINECS : 232-277-0	Cosmos Certified	92605 : 5 litres 92628 : 23 kg 92630 : 190 kg 92645 : 900 kg IBC	Tunisie	20
OLIVE extra vierge Espagne	Olea europaeae N° CAS : 8001-25-0 N° EINECS : 232-277-0	Cosmos Certified	92610 : 5 litres 92625 : 23 kg 92629 : 190 kg 92640 : 900 kg	Espagne	20
OLIVE désodorisé	Olea europaeae N° CAS : 8001-25-0 N° EINECS : 232-277-0	Cosmos Certified	92650 : 4,5 kg (P) 92652 : 23 kg	Espagne Tunisie	20
ONAGRE Vierge	Oenothera biennis oil N° CAS : 90028-66-3 N° EINECS : 289-859-2	Cosmos Certified	92665 : 4,5 kg 92680 : 23 kg (P) 92690 : 190 kg (P)	Chine	20

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
PALME RSPO désodorisée Roundtable on Sustainable Palm Oil	Elaeis guineensis oil N° CAS : 8002-75-3	FR-BIO-10	92720 : 25 kg	Colombie	20
PAVOT Vierge	Papaver somniferum seed oil N° CAS : 84650-40-8 N° EINECS : 283-510-8	Cosmos Certified	92735 : 4,5 kg (P) 92750 : 23 kg (P)	Turquie	20
PÉRILLA Vierge	Perilla ocymoides seed oil N° CAS : 90082-61-4 N° EINECS : 290-151-0	Cosmos Certified	92845 : 4,5 kg (P) 92850 : 23 kg (P)	Chine	20
RAISINS PÉPINS Vierge	Vitis vinifera seed oil N° CAS : 8024-22-4 N° EINECS : 273-313-5	FR-BIO-10	92840 : 2,5 kg (doypack)	France	20
RICIN Vierge	Ricinus communis seed oil N° CAS : 8001-79-4 N° EINECS : 232-293-8	Cosmos Certified	92905 : 4,5 kg 92920 : 23 kg 92930 : 190 kg (P)	Inde	20
ROSE MUSQUÉE / EGLANTIER extraction CO₂ Disponibilité aléatoire	Rosa canina fruit oil / seed extract N° CAS : 84603-93-0 N° EINECS : 283-652-0	Cosmos Certified	92945 : 4,5 kg 92960 : 25 kg	Amérique du sud	20
ROSE MUSQUÉE / EGLANTIER Vierge Disponibilité aléatoire	Rosa canina fruit oil / seed extract N° CAS : 84603-93-0 N° EINECS : 283-652-0	FR-BIO-10	92980 : 4,5 kg (P) 92995 : 23 kg (P)	Amérique du sud	20
SACHA INCHI Vierge	Plukenetia volubilis seed oil	Cosmos Certified	93000 : 4,5 kg (P)	Pérou	20
SÉSAME vierge	Sesamum indicum seed oil N° CAS : 8008-74-0 N° EINECS : 232-370-6	Cosmos Certified	93005 : 4,5 kg 93020 : 23 kg (P) 93030 : 930 kg (P)	Burkina Faso Amerique du sud	20
SÉSAME désodorisé	Sesamum indicum seed oil N° CAS : 8008-74-0 N° EINECS : 232-370-6	Cosmos Certified	93040 : 4,5 kg 93060 : 23 kg (P) 93070 : 190 kg (P)	Burkina Faso	20
SOJA vierge	Glycine soja oil N° CAS : 8001-22-7 N° EINECS : 232-274-4	Cosmos Certified	93130 : 200 kg (P)	France	20

HUILES VÉGÉTALES BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
SON DE RIZ extraction CO ₂	Oryza sativa bran oil N° CAS : 68553-81-1 N° EINECS : 271-397-8	Cosmos Certified	92151 : 1 kg (P) 92155 : 4,5 kg (P) 92170 : 23 kg (P)	Espagne	20
SOUCHET Vierge	Cyperus esculentus root oil N° CAS : 223748-92-3	FR-BIO-10	93185 : 4,5 kg 93190 : 23 kg	Niger	20
TOURNESOL Vierge	Helianthus annuus seed oil N° CAS : 8001-21-6 N° EINECS : 232-273-9	FR-BIO-10	93205 : 5 litres 93220 : 20 litres 93240 : 202,4 kg (P)	Italie Allemagne Roumanie	20
TOURNESOL désodorisé	Helianthus annuus seed oil N° CAS : 8001-21-6 N° EINECS : 232-273-9	FR-BIO-10	93305 : 5 litres 93320 : 23 kg 93350 : 190 kg 93370 : 900 kg (P)	Italie Allemagne Roumanie	20
TOURNESOL désodorisé oléique	Helianthus annuus seed oil N° CAS : 8001-21-6 N° EINECS : 232-273-9	FR-BIO-10	93405 : 5 litres 93420 : 23 kg (P) 93430 : 190 kg	Ukraine / Roumanie Kazakhstan / Italie	20

BEURRES VÉGÉTAUX BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
BEURRE DE CACAO brut en bloc	Theobroma cacao seed butter N° CAS : 84649-99-0 / 8002-31-1	Cosmos Certified	20010 : 5 kg 20012 : 25 kg carton	Rép. Domini- caine Brésil	5,5
BEURRE DE CACAO désodorisé en bloc	Theobroma cacao seed butter N° CAS : 84649-99-0 / 8002-31-1	Cosmos Certified	20016 : 10 kg	République Dominicaine	5,5
BEURRE DE CACAO désodorisé en morceaux	Theobroma cacao seed butter N° CAS : 84649-99-0 / 8002-31-1	Cosmos Certified	20014 : 5 kg 20020 : 25 kg	République Dominicaine	5,5

HUILES ESSENTIELLES BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
BERGAMOTE	Citrus aurantium bergamia fruit oil N° CAS : 8007-75-8 / 89957-91-5 N° EINECS : 289-612-9	FR-BIO-10	94152 : 1 kg (P)	Italie	20
CADE					
CAJEPUT	Melaleuca leucadendron cajaputi oil N° CAS : 8008-98-8 / 85480-37-1 N° EINECS : 287-316-4	FR-BIO-10	94170 : 1 kg (P)	Vietnam	20
CANNELIER RAMEAUX	Cinnamomum verum N° CAS : 84649-98-9 N° EINECS : 283-479-0	FR-BIO-10	94175 : 1 kg (P)	Sri Lanka	20
CÈDRE ATLAS	Cedrus atlantica bark oil N° CAS : 8023-85-6 N° EINECS : 295-985-9	FR-BIO-10	94215 : 1 kg	Maroc	20
CYPRÈS	Cupressus sempervirens oil N° CAS : 8013-86-3 / 84696-07-1 N° EINECS : 283-626-9 /	FR-BIO-10	94280 : 1 kg (P)	Maroc	20
CITRONS zeste	Citrus limonum extract N° CAS : 8008-56-8 / 84929-31-7 N° EINECS : 284-515-8	FR-BIO-10	94195 : 1 kg	Italie Sicile	20

HUILES ESSENTIELLES BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
CITRON distillé	Citrus medica limonum peel oil N° CAS : 8008-56-8 / 84929-31-7 N° EINECS : 284-515-8	FR-BIO-10	94190 : 1 kg	Italie	20
CITRONNELLE	Cymbopogon winterianus oil N° CAS : 8000-29-1 / 91771-61-8 N° EINECS : 294-954-7	FR-BIO-10	94200 : 1 kg (P)	Inde	20
CLOU DE GIROFLE	Eugenia caryophyllus bud oil N° CAS : 84961-50-2 / 8000-34-8 N° EINECS : 284-638-7	FR-BIO-10	94465 : 1 kg (P)	Sri Lanka Madagascar	20
CYRES VERT	Cupressus sempervirens extract N° CAS : 8013-86-3 / 84696-07-1 N° EINECS : 283-626-9	FR-BIO-10	94280 : 1 kg (P)	Maroc	20
ENCENS-OLIBAN	Boswellia carterii oil N° CAS : 8050-07-5 N° EINECS : 232-474-1	FR-BIO-10	94400 : 1 kg (P)	Indonésie Somalie	20
EUCALYPTUS CITRONNÉE	Eucalyptus citriodora oil N° CAS : 8000-48-4	FR-BIO-10	94407 : 1 kg (P)	Madagascar	20
EUCALYPTUS GLOBULUS	Eucalyptus globulus leaf oil N° CAS : 84625-32-1 / 8000-48-4 N° EINECS : 283-406-2	FR-BIO-10	94409 : 1 kg (P) 94408 : 25kg (P)	Portugal Espagne	20
EUCALYPTUS RADIATA	Eucalyptus radiata leaf / stem oil N° CAS : 92201-64-4 / 92201-64-4 N° EINECS : 295-995-3	FR-BIO-10	94411 : 1 kg (P)	Australie	20
GERANIUM ROSAT	Pelargonium graveolens oil / flower / leaf / stem extract N° CAS : 90082-51-2 N° EINECS : 290-140-0	FR-BIO-10	94425 : 1 kg (P)	Egypte	20
GINGEMBRE Disponibilité aléatoire	Zingiber Officinale Root Oil N° CAS : 84696-15-1 / 8007-08-7 N° EINECS : 283-634-2 /	FR-BIO-10	94450 : 1 kg (P)	Sri Lanka	20
LAVANDE	Lavandula angustifolia oil N° CAS : 8000-28-0 / 90063-37-9 N° EINECS : 289-995-2	FR-BIO-10	94480 : 1 kg (P)	Bulgarie France	20
LAVANDIN SUPER	Lavandula hybrida oil N° CAS : 91722-69-9 N° EINECS : 294-470-6	FR-BIO-10	94482 : 1 kg	Espagne France	20

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
LEMON GRASS flexuosus	Cymbopogon flexuosus herb oil N° CAS : 91844-92-7 N° EINECS : 295-161-9	FR-BIO-10	94490 : 1 kg 94492 : Vrac	Inde	20
LITSÉE CITRONNÉE (Verveine Yunnan)	Litsea cubeba fruit oil N° CAS : 90063-59-5 / 68855-99-2 N° EINECS : 290-018-7	FR-BIO-10	94495 : 1 kg 94496 : Vrac	Vietnam Chine	20
MENTHE POIVRÉE	Mentha piperita oil N° CAS : 8006-90-4 N° EINECS : 282-015-4	FR-BIO-10	94502 : 1 kg 94503 : Vrac	Inde Angleterre	20
MENTHE VERTE NANAH	Mentha viridis leaf oil N° CAS : 8008-79-5 / 84696-51-5 N° EINECS : 283-656-2	FR-BIO-10	94499 : 1 kg (P)	Maroc	20
MENTHE VERTE SPEARMINT	Mentha spicata herb oil N° CAS : 8008-79-5 N° EINECS : 84 696-51-5	FR-BIO-10	94504 : 1 kg 94506 : Vrac	Inde	20
MUSCADE NOIX	Myristica fragans kernel oil N° CAS : 8007-12-3 / 8008-45-5 N° EINECS : 282-013-3	FR-BIO-10	94510 : 1 kg (P)	Sri Lanka	20
NIAOULI	Melaleuca viridiflora N°CAS: 8014-68-4 / 132940-73-9	FR-BIO-10	94520 : 1 kg (P)	Madagascar	20
ORANGE DOUCE	Citrus sinensis peel oil expressed N° CAS : 8028-48-6 / 8008-57-9 N° EINECS : 232-433-8	FR-BIO-10	94530 : 1 kg 94535 : 15 kg	Mexique Brésil	20
PAMPLEMOUSSE Disponibilité aléatoire	Citrus paradisi peel oil expressed N° CAS : 8016-20-4 / 90045-43-5 N° EINECS : 289-904-6	FR-BIO-10	94550 : 1 kg (P) 94553 : Vrac	États-Unis	20
PALMAROSA	Cymbopogon martini oil N° CAS : 84649-81-0 / 8014-19-5 N°EINECS : 283-461-2	FR-BIO-10	94545 : 1 kg (P) 94546 : Vrac	Inde Népal	20
PATCHOULI usage uniquement cosmétique	Pogostemon cablin oil N° CAS : 84238-39-1 / 8014-09-3 N° EINECS : 282-493-4	FR-BIO-10	94570 : 1 kg 94571 : Vrac	Sri Lanka	20
PETIT GRAIN BIGARADIER	Citrus aurantium amara leaf / twig oil N° CAS : 8016-44-2 72968-50-4 N° EINECS : 277-143-2	FR-BIO-10	94580 : 1 kg (P) 94583 : Vrac	Paraguay	20
PIN SYLVESTRE	Pinus sylvestris leaf oil N° CAS : 8023-99-2 / 84012-35-4 N° EINECS : 281-679-2	FR-BIO-10	94590 : 1 kg (P)	Bulgarie	20

HUILES ESSENTIELLES BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
ROMARIN 1,8-cinéole	Rosmarinus officinalis leaf oil N° CAS : 84604-14-8 / 800-25-7 N° EINECS : 283-291-9	FR-BIO-10	94610 : 1 kg (P)	Maroc	20
TEA TREE	Melaleuca alternifolia leaf oil N° CAS : 85085-48-9 / 8022-72-8 68647-73-4 N° EINECS : 285-377-1	FR-BIO-10	94805 : 1 kg	Australie	20
VETIVER Disponibilité aléatoire	Vetiveria zizanoides root oil N° CAS : 8016-96-4 N° EINECS : 282-490-8	FR-BIO-10	94807 : 1 kg (P)	Inde Haïti	20
YLANG YLANG complète	Cananga odorata N° CAS : 8006-81-3 N° EINECS : 281-092-1	FR-BIO-10	94810 : 1 kg	Madagascar	20

MACÉRÂTS HUILEUX BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
ARNICA support huile de tournesol	Helianthus annuus seed oil arnica montana flower extract N° CAS : 8001-21-6 / 68990-11-4 N° EINECS : 232-273-9 273-579-2	FR-BIO-10	95020 : 5 kg (P) 95030 : 24 kg	France	20
CALENDULA support huile de tournesol	Helianthus annuus seed oil Calendula officinalis flower extract N° CAS : 8001-21-6 / 84776-23-8 N° EINECS : 232-273-9 283-949-5	FR-BIO-10	95085 : 5 kg 95090 : 25 kg	France	20
CAROTTE support huile de tournesol	Helianthus annuus seed oil / daucus carota sativa root extract N° CAS : 8001-21-6 / 84929-61-3 N° EINECS : 232-373-9 284-545-1	FR-BIO-10	95100 : 5 kg (P)	France	20
MILLEPERTUIS support huile de tournesol	Helianthus annuus seed oil / hypericum perforatum flower extract N° CAS : 8001-21-6 / 84082-80-4 N° EINECS : 232-273-9 282-026-4	FR-BIO-10	95510 : 24 kg (P)	France	20

ADDITIFS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
-------------	---	---------------	---	----------	-------

AMIDONS BIO

AMIDON DE BLÉ	Triticum vulgare starch N° CAS : 9005-25-8	FR-BIO-10	02010 : 25 kg	Autriche	5,5
AMIDON DE MAÏS	Zea mays starch N° CAS : 9005-25-8	FR-BIO-10	02015 : 5 kg 02020 : 25 kg	Autriche	5,5
AMIDON DE RIZ	Oryza sativa starch N° CAS : 9005-25-8	FR-BIO-10	02040 : 25 kg	UE	5,5

ÉPAISSISSANTS / TEXTURANTS / ÉMULSIFIANTS BIO

AGAR AGAR GELIDIUM poudre	Gelidium Sesquipedale	FR-BIO-10	30007 : 2,5 kg 30010 : 20 kg	Espagne	5,5
ARROW ROOT poudre	Maranta arundinacea root powder	FR-BIO-10	19050 : 25 kg	Inde	5,5
GOMME ARABIQUE poudre	Acacia senegal gum N° CAS : 9000-01-5 N° EINECS : 232-519-5	FR-BIO-10	30410 : 5 kg 30430 : 25 kg	France Afrique	20
FARINE DE GRAINES DE CAROUBE	Ceratonia Siliqua Gum N° CAS : 9000-40-2	FR-BIO-10	30110 : 2,5 kg 30130 : 25 kg	Turquie Italie	5,5
FARINE DE GUAR 3 500 cps	Cyamopsis tetragonoloba gum N° CAS : 9000-30-0	FR-BIO-10	30205 : 5 kg 30228 : 25 kg	Inde	5,5
FARINE DE GUAR 5 000 cps	Cyamopsis tetragonoloba gum N° CAS : 9000-30-0	FR-BIO-10	30210 : 5 kg 30230 : 25 kg	Inde	5,5

ADDITIFS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

ÉPAISSISSANTS / TEXTURANTS / ÉMULSIFIANTS BIO

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
LÉCITHINE DE TOURNESOL liquide	Lecithin N° CAS : 8002-43-5 / 8030-76-0	FR-BIO-10	90950 : 25 kg	Italie	5,5
LÉCITHINE DE SOJA liquide	INCI : Lecithin N° CAS : 8002-43-5 / 8030-76-0 N° EINECS : 232-307-2 / 310-129-7	FR-BIO-10	90805 : 5 kg 90810 : 25 kg	UE	5,5

CIRES & GLYCÉRINES BIO

CIRE D'ABEILLE JAUNE pastilles usage uniquement cosmétique	Cera alba N° CAS : 8012-89-3 N° EINECS : 232-6383-7	Cosmos Certified	90625 : 5 kg 90630 : 25 kg	Uruguay	20
CIRE D'ABEILLE BLANCHE pastilles usage uniquement cosmétique	Cera Alba N° CAS : 8012-89-3 N° EINECS : 232-383-7	Cosmos Certified	90605 : 5 kg 90610 : 20 kg	Australie / Afrique France / Uruguay	20
CIRE DE CARNAUBA pastilles usage uniquement cosmétique	Copernicia cerifera wax N° CAS : 8015-86-9 N° EINECS : 232-399-4	Cosmos Certified	90640 : 12,5 kg (P) 90645 : 25 kg	Brésil	20
GLYCÉRINE VÉGÉTALE usage alimentaire et cosmétique	Glycerin N° CAS : 56-81-5	Cosmos Certified	90700 : 25 kg 90705 : 250 kg (P)	Inde	5,5

AGENTS MULTIUSAGES

BICARBONATE DE SOUDE usage alimentaire et cosmétique	Sodium bicarbonate N° CAS : 144-55-8 N° EINECS : 205-633-8	Conv.	19103 : 5 kg 19106 : 25 kg	France	5,5
MIEL BIO toutes fleurs	Mel - N° CAS : 8028-66-8	FR-BIO-10	15340 : 12,5 kg	non UE	5,5
MALTODEXTRINE BIO DÉSHYDRATÉES D.E 19 à base de maïs (D.E = Equivalent dextrose)	Maltodextrin N° CAS : 9050-36-6	FR-BIO-10	16827 : 25 kg	Autriche	5,5
TOCOPHÉROL Liquide visqueux usage uniquement cosmétique (stockage 0°- 5°C)	Tocopherol - Tocopherol: n° CAS: 59-02-9 - Tocopherol: n° CAS: 16698-35-4 / n° EINECS: 200-201-2 - Tocopherol: n° CAS: 154-28-4 / n° EINECS: 233-466-0 - Tocopherol: n° CAS: 119-13-1 / n° EINECS: 200-412-2 Helianthus Annuus Seed oil N° CAS : 8001-21-6 N° EINECS : 232-273-9	Cosmos Approved	90982 : 50 g 90985 : 1 kg 90986 : Vrac	Espagne	20

EXFOLIANTS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
AMANDES BLANCHES deshuillées et débactérisées	Prunus Amygdalus Dulcis seeds extract N° CAS : 90320-37-9 N° EINECS : 291-063-5	FR-BIO-10	90110 : 20 kg	Espagne Allemagne Italie	5,5
RAISIN PÉPINS 200μ deshuillés, débactérisés micronisés	Vitis vinifera seed extract N° CAS : 84929-27-1	FR-BIO-10	90390 : 2 kg	France	20
RAISIN PÉPINS 500μ deshuillés, débactérisés micronisés	Vitis vinifera seed extract N° CAS : 84929-27-1	FR-BIO-10	90400 : 2 kg 90405 : 20 kg (P)	France	20
RAISIN PÉPINS 1000μ deshuillés, débactérisés micronisés	Vitis vinifera seed extract N° CAS : 84929-27-1	FR-BIO-10	90410 : 2 kg	France	20
PAVOT graines	Papaver somniferum seed	FR-BIO-10	08634 : 2,5 kg 08635 : 5 kg 08640 : 25 kg	Turquie	5,5
SEL GRIS GROS ATLANTIQUE non raffiné <i>IGP Guérande</i>	Maris sal	FR-BIO-10	77500 : 5 kg 77510 : 25 kg	France	5,5
NOIX DE COCO RÂPÉE MEDIUM	Cocos nucifera fruit extract N° CAS : 8001-31-8	FR-BIO-10	11561 : 1 kg 11565 : 5 kg 11570 : 25 kg	Phillippines	5,5
NOIX DE COCO RÂPÉE FINE	Cocos nucifera fruit extract N° CAS : 8001-31-8	FR-BIO-10	11541 : 1 kg 11545 : 5 kg 11550 : 25 kg	Phillippines	5,5
SUCRE BLOND Équitable	Saccharum officinarum extract N° CAS : 91722-22-4	FR-BIO-10	16895 : 5 kg 16905 : 25 kg	Brésil	5,5
SUCRE BLANC DE CANNE	Saccharum officinarum extract N° CAS : 91722-22-4	FR-BIO-10	16879 : 5 kg 16878 : 25 kg	Thaïlande	5,5
SUCRE DE FLEUR DE COCO	Cocos nucifera fruit extract N° CAS : 8001-31-8	FR-BIO-10	16917 : 5 kg 16918 : 23 kg	Indonésie	5,5
SON D'AVOINE	Avena sativa extract N° CAS : 84012-26-0	FR-BIO-10	02905 : 5 kg 02910 : 25 kg	Allemagne	5,5

EXFOLIANTS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
FLOCONS D'AVOINE PETIT	Avena sativa extract N° CAS : 84012-26-0	FR-BIO-10	04100 : 1 kg 04105 : 5 kg 04110 : 25 kg	Allemagne Lituanie Pologne	5,5
FLOCONS DE QUINOA	Chenopodium quinoa seed extract	FR-BIO-10	04790 : 25 kg	Pérou	5,5
FLOCONS DE RIZ	Oryza sativa extract N° CAS : 90106-37-9	FR-BIO-10	04810 : 25 kg	Italie	5,5

CAFÉ BIO

CAFÉ HIGHLAND moulu	Coffea arabica seed powder N° CAS : 84650-00-0	FR-BIO-10	82440 : 250 g x 12 82442 : 1 kg x 6	Ouganda / Afrique Amérique Latine	5,5
-------------------------------	---	-----------	--	--------------------------------------	-----

THÉS BIO

THÉ VERT SENCHA feuilles coupées infusette	Camellia sinensis leaf extract N° CAS : 84650-60-2	FR-BIO-10	81680 : 2 kg	Chine	5,5
THÉ VERT SENCHA feuilles entières	Camellia sinensis leaf extract N° CAS : 84650-60-2	FR-BIO-10	81670 : 2 kg	Chine	5,5
THÉ NOIR ASSAM feuilles entières	Camellia oleifera leaf extract N° CAS : 94333-93-4	FR-BIO-10	81020 : 1 kg	Inde	5,5

ACTIF BIOLOGIQUE

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
CAFÉINE extraction CO ₂ usage uniquement cosmétique	Caffeine N° CAS : 58-08-2	FR-BIO-10	89200 : 20 kg	Allemagne	20

FLEURS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
AUBÉPINE fleur et feuilles coupées	Crataegus	FR-BIO-10	80050 : 1 kg	France / Croatie	5,5
BIGARADIER boutons	Citrus aurantium leaf	FR-BIO-10	80100 : 1 kg	Maroc	5,5
CAMOMILLE MATRICAIRE fleur entière	Matricaria recutita / camomilla L.	FR-BIO-10	80180 : 1 kg (P)	Croatie Egypte	5,5
CAMOMILLE ROMAINE fleur entière Disponibilité aléatoire	Chamaemelum nobile (L.) All.	FR-BIO-10	80183 : 1 kg	Pologne France / Maroc	5,5
COQUELICOT fleur entière	Papaver rhoeas L.	FR-BIO-10	80230 : 1 kg (P)	Croatie Maroc	5,5
LAVANDE fleur entière	Lavandula angustifolia / hybrid	FR-BIO-10	74416 : 500 g 74417 : 1 kg	Espagne / Albani France	5,5
ROSE DE DAMAS boutons	Rosa x damascena Herrm. / Mill	FR-BIO-10	80830 : 1 kg (P)	Maroc	5,5
ROSE DE DAMAS pétales	Rosa x damascena Herrm. / Mill	FR-BIO-10	80832 : 10 kg (P)	Maroc	5,5

FLEURS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
SUREAU fleurs tamisées	Sambucus nigra L.	FR-BIO-10	80840 : 1 kg	Pologne Croatie	5,5
SOUCI fleur entière	Calendula officinalis L.	FR-BIO-10	80835 : 1 kg	France Moldavie	5,5
SOUCI pétales Disponibilité aléatoire	Calendula officinalis L.	FR-BIO-10	80837 : 1 kg	Egypte	5,5
TILLEUL BRACTÉ fleurs et feuilles coupées	Tilia platyphyllos	FR-BIO-10	80850 : 1 kg	France Pologne Croatie	5,5
VIOLETTE fleur entière	Viola Odorata L.	FR-BIO-10	80900 : 1 kg (P)	Croatie	5,5

ÉPICES & LÉGUMES DÉSHYDRATÉS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
-------------	---	---------------	---	----------	-------

EN POUDRE

ANIS VERT GRAINES	Pimpinella anisum fruit extract N° CAS : 84775-42-8 N° EINECS : 283-872-7	FR-BIO-10	70285 : 500 g 70290 : 1 kg 70300 : 25 kg	Egypte Turquie	5,5
BADIANE	Illicium verum fruit / Pimpinella Anisum L. N° CAS : 84650-59-9 N° EINECS : 283-518-1	FR-BIO-10	70435 : 500 g 70455 : 1 kg 70458 : 25 kg	Vietnam	5,5
BETTERAVE	Beta vulgaris root extract N° CAS : 89957-89-1 / 89957- 90-4	FR-BIO-10	70600 : 1 kg 70605 : 25 kg	Italie Allemagne	5,5

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
CANNELLE ÉCORCES	Cinnamomum cassia bark extract N° CAS : 84961-46-6	FR-BIO-10	70800 : 500 g 70805 : 1 kg 70807 : 5 kg	Indonésie Madagascar	5,5
CARDAMOME	Elettaria cardamomum seed extract N° CAS : 85940-32-5	FR-BIO-10	70924 : 500 g 70925 : 1 kg 70927 : 25 kg	Guatemala	5,5
CAROTTES	Daucus carota sativa root extract N° CAS : 84929-61-3	FR-BIO-10	70932 : 1 kg 70933 : 25 kg	Allemagne Chine	5,5
CLOU DE GIROFLE	Eugenia caryophyllus bud extract N° CAS : 84961-50-2	FR-BIO-10	71087 : 500 g 71088 : 1 kg	Madagascar Tanzanie	5,5
CURCUMA	Curcuma longa root powder	FR-BIO-10	71285 : 500 g 71295 : 1 kg 71296 : 5 kg 71297 : 20 kg	Inde	5,5
ÉPINARD	-	FR-BIO-10	71500 : 1 kg (P) 71510 : 17 kg (P)	Allemagne Hongrie	5,5
FENOUIL VERT	Foeniculum vulgare root extract N° CAS : 92623-75-1	FR-BIO-10	72064 : 500 g 72065 : 1 kg 72070 : 10 kg	Egypte	5,5
GINGEMBRE	Zingiber officinale root powder N° CAS : 84696-15-1	FR-BIO-10	72414 : 500 g 72415 : 1 kg 72417 : 20 kg	Chine	5,5
LAURIER	Laurus nobilis leaf extract N° CAS : 84603-73-6	FR-BIO-10	74410 : 1 kg	Turquie	5,5
MOUTARDE JAUNE	Brassica juncea seed extract	FR-BIO-10	74925 : 5 kg	Allemagne Autriche	5,5

ENTIERS

ANIS VERT graine	Pimpinella anisum fruit extract N° CAS : 84775-42-8 N° EINECS : 283-872-7	FR-BIO-10	70248 : 500 g 70250 : 1 kg 70253 : 5 kg 70255 : 25 kg	Hongrie Turquie Egypte	5,5
-------------------------	---	-----------	--	------------------------------	-----

ÉPICES & LÉGUMES DÉSHYDRATÉS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

ENTIERS

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
BADIANE fruit	Illicium verum fruit / hook N° CAS : 84650-59-9 N° EINECS : 283-518-1	FR-BIO-10	70405 : 1 kg 70410 : 10 kg	Vietnam Egypte	5,5
CANNELLE tuyau	Cinnamomum cassia bark extract N° CAS : 84961-46-6	FR-BIO-10	70825 : 500 g 70835 : 1 kg	Indonésie	5,5
CARDAMOME entières	Elettaria cardamomum seed extract N° CAS : 85940-32-5	FR-BIO-10	70865 : 500 g 70875 : 1 kg 70880 : 10 kg	Guatemala	5,5
CLOU DE GIROFLE entier	Eugenia caryophyllus bud extract N° CAS : 84961-50-2	FR-BIO-10	71075 : 500 g 71076 : 1 kg 71085 : 25 kg	Madagascar Tanzanie	5,5
FENOUIL VERT graines	Foeniculum vulgare root extract N° CAS : 92623-75-1	FR-BIO-10	72034 : 500 g 72035 : 1 kg 72040 : 25 kg	Egypte	5,5
LAURIER feuilles coupées	Laurus nobilis leaf extract N° CAS : 84603-73-6	FR-BIO-10	74405 : 1 kg	Turquie	5,5
LAURIER feuilles entières	Laurus nobilis leaf extract N° CAS : 84603-73-6	FR-BIO-10	74407 : 1 kg	Turquie	5,5

PLANTES AROMATIQUES BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
CYNORRHODON gros morceaux	Rosa canina fruit extract N° CAS : 84696-47-9	FR-BIO-10	80250 : 1 kg	France	5,5
HIBISCUS feuilles	Hibiscus sabdariffa flower extract N° CAS : 84775-96-2 N° EINECS : 283-920-7	FR-BIO-10	80530 : 1 kg	Burkina Faso Soudan	5,5
MENTHE VERTE MAROCAINE NANAH feuilles coupées 1-3 mm	Mentha spicata nanah	FR-BIO-10	80748 : 1 kg 80751 : 7 kg	Egypte	5,5

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
MENTHE POIVRÉE feuilles coupées 5-10 mm	Mentha piperita leaf extract N° CAS : 84082-70-2	FR-BIO-10	80770 : 1 kg	Egypte Allemagne	5,5
MENTHE POIVRÉE poudre	Mentha piperita leaf extract N° CAS : 84082-70-2	FR-BIO-10	80778 : 5 kg	Allemagne	5,5
ORTIE PIQUANTE feuilles coupées	Urtica dioica extract N° CAS : 84012-40-8	FR-BIO-10	80792 : 1 kg (P)	Hongrie / Bulgarie	5,5
ORTIE PIQUANTE poudre	Urtica dioica extract N° CAS : 84012-40-8	FR-BIO-10	80795 : 1 kg 80798 : 20 kg	Pologne / Bulgarie	5,5
PISSENLIT feuilles	Chamomilla recutita flower extract N° CAS : 84082-60-0 N° EINECS : 282-006-5	FR-BIO-10	80800 : 1 kg	Maroc	5,5
ROOÏBOS feuilles coupées Disponibilité aléatoire	Aspalathus linearis leaf extract	FR-BIO-10	80823 : 1 kg 80825 : 2 kg	Afrique du Sud	5,5
VERVEINE OFFICINALE feuilles coupées 2-8 mm	Verbena officinalis N° CAS : 8024-12-2	FR-BIO-10	80860 : 1 kg	Croatie	5,5

CACAO & VANILLE BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
-------------	---	---------------	---	----------	-------

CACAO ALCALINISÉ

CACAO ALCALINISÉ 10/12 % poudre	Theobroma cacao extract N° CAS : 84649-99-0	FR-BIO-10	20111 : 1 kg 20115 : 5 kg 20120 : 25 kg	Rép. Domi- nicaine Pays-Bas	5,5
CACAO ALCALINISÉ 20/22 % poudre Equitable	Theobroma cacao extract N° CAS : 84649-99-0	FR-BIO-10	20130 : 5 kg 20140 : 25 kg	Rép. Domi- nicaine	5,5

CACAO & VANILLE BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
-------------	---	---------------	---	----------	-------

VANILLE BOURBON

VANILLE BOURBON poudre	Vanilla planifolia fruit extract N° CAS : 8024-06-4 / 84650-63-5	FR-BIO-10	78902 : 500 g	Madagascar	5,5
EXTRAIT DE VANILLE BOURBON liquide sans grains	Vanilla planifolia fruit extract N° CAS : 8024-06-4 / 84650-63-5	FR-BIO-10	78940 : 400 g/litres (1 kg)	Madagascar	5,5

BOISSONS VÉGÉTALES ET JUS BIOLOGIQUES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
JUS DE CITRON	Citrus limon fruit extract	FR-BIO-10	29260 : 1 litre x 6 bouteille en verre 29262 : 20 litres bag in box (aseptique) stockage positif froid	Italie (Sicile)	5,5
BOISSON À L'AVOINE	Avena sativa kernel extract	FR-BIO-10	29020 : 1 litre x 12 tetra	Agriculture UE / non UE	5,5
LAIT DE COCO 50% Equitable	Cocos nucifera fruit extract	FR-BIO-10	29680 : 400 ml x 12 conserves	Sri Lanka	5,5
LAIT DE COCO 60%	Cocos nucifera fruit extract	FR-BIO-10	29682 : 400 ml x 6 conserves 29690 : 2 840 ml x 6 boîte 3/1	Sri Lanka	5,5
JUS CONCENTRÉ POMMES DE GRENADE 65° Brix	Punica granatum fruit extract	FR-BIO-10	27720 : 20 kg (P) (stockage 0°- 5°C)	Turquie	5,5

ARGILES

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
GHASSOUL / RHASSOUL poudre naturelle usage uniquement cosmétique	Moroccan lava clay	Cosmos Approved	96100 : 5 kg 96110 : 10 kg 96120 : 25 kg	Maroc	20
ARGILE BLANCHE poudre kaolin usage uniquement cosmétique	Kaolin N° CAS : 1332-58-7	Cosmos Approved	96000 : 5 kg 96003 : 25 kg	France	20
ARGILE BLANCHE poudre kaolin usage uniquement cosmétique	Illite Kaolin N° CAS : 12173-60-3 / 1332-58-7	Cosmos Approved	96020 : 4,75 kg 96025 : 19 kg	France	20
ARGILE ROSE poudre usage uniquement cosmétique	Illite Kaolin Montmorillonite N° CAS : 1318-93-0 106958-53-6 / 1332-58-7	Cosmos Approved	96030 : 5 kg 96035 : 15 kg	France	20
ARGILE ROUGE poudre usage uniquement cosmétique	Illite Kaolin N° CAS : 106958-53-6 / 1332- 58-7	Cosmos Approved	96045 : 15 kg 96040 : 5 kg	France	20
ARGILE VERTE surfine usage uniquement cosmétique	Illite Kaolin Montmorillonite N° CAS : 106958-53-6 1332-58-7 / 1318-93-0	Cosmos Approved	96060 : 4 kg 96065 : 22 kg	France	20

OUTILS

* Les origines sont à titre indicatif des changements sont possibles à tout moment selon les fournisseurs.

Désignation	Nom INCI / nom latin N° CAS et N° EINECS	Certification	Réf. article Conditionnement (P) : article en précommande	Origine*	TVA %
ROBINET DIN51	pour les bidons de 4,5 kg	-	98701 : 1 unité	-	20
ROBINET DIN61	pour les bidons de 23 kg	-	98700 : 1 unité	-	20
ROBINET B42 mm	pour les bidons de 5 litres	-	98704 : 1 unité	-	20



Robinet DIN51 pour bidons
bleus de 4,5 kg, 9 kg et 23 kg



Robinet DIN61 pour les bidons
bleus gerbables de 23 kg



Robinet B42 mm
pour les bidons blancs de 5 litres

NOTES :

[illegible]

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Toute commande passée à notre société implique de la part de l'acheteur, l'acceptation totale et entière des présentes conditions générales de vente de la SARL ACTIBIO au capital de 130 000 € dont le n° de TVA intracommunautaire est FR24 492 400 619 et dont le siège social est situé 10, rue Ferdinand Buisson, 53810 CHANGÉ. De ce fait, aucune clause ne peut être opposée au vendeur. ACTIBIO se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées par ACTIBIO.

1) GARANTIE / STOCKAGE

Tous nos produits biologiques bénéficient des meilleures garanties alimentaires biologiques, certifiés par Bureau Veritas FR-BIO-10. Certaines références sont également certifiées COSMOS Certified et COSMOS Approved selon le référentiel COSMOS STANDARD disponible sur le site www.cosmos-standard.com. ACTIBIO s'engage à stocker et conditionner des produits dans le respect des règles de la législation et réglementation en vigueur et à délivrer des produits conformes. Les conditions de stockage des produits sont mentionnées sur les fiches techniques. ACTIBIO ne saurait être tenu responsable de la détérioration de produits, si les conditions de stockage indiquées n'ont pas été respectées. Toutes informations indiquées sur les documents techniques sont celles données par nos fournisseurs.

2) DATE DE DURABILITÉ MINIMALE (DDM)

Cette date indique la période de pleine qualité gustative des produits. Son dépassement ne signifie nullement que ceux-ci deviennent impropres à la consommation. ACTIBIO ne pourra donc accepter de retour de marchandises à ce titre, les acheteurs étant seuls responsables de la gestion et de la rotation de leurs stocks. Après 30 jours, à compter de la réception de la marchandise, aucune réclamation ne sera prise en compte.

3) COMMANDES / TARIFS

Les commandes doivent être passées par fax, mail ou téléphone. Elles sont servies dans la limite des stocks disponibles. Une confirmation de commande vous est envoyée à chaque commande vous informant d'éventuels changements tarifaires. Nos prix s'entendent HORS TAXE. Ils peuvent être révisables sans préavis en fonction des taux de change internationaux, des variations des marchés et des taux de taxe. L'acheteur est tenu de vérifier et de valider l'ensemble des informations mentionnées sur la confirmation de commande. De ce fait, nous ne pourrions prendre en compte aucune réclamation quant aux prix facturés après validation de la confirmation de commande. ACTIBIO pourra également modifier son offre de produits, sans préavis, dans le respect des transactions déjà conclues. L'envoi d'échantillon est gratuit, si celui-ci ne dépasse pas 3 codes article de plus de 100 g, au-delà, cela vous sera facturé.

Le minimum de commande est de 300€ HT. Pour toute commande inférieure, nous facturons 40€ de frais de facturation. En cas d'annulation de la commande moins de 24h avant l'envoi, nous facturons 40€ de frais de préparation. Aucune modification de commandes ne sera prise en compte 24h avant expédition. Nous ne gérons pas les reliquats. Nous ne vendons pas de produits déconditionnés. A partir de 200 kg de marchandise achetée une remise de 2% est accordée. A partir de 500 kg de marchandise achetée une remise de 5% est accordée.

Les commandes seront livrées à l'adresse de livraison indiquée sur la confirmation de commande. En cas d'absence lors de la livraison ou d'une adresse de livraison incorrecte, **le coût de la seconde présentation vous sera facturée 60€.** Aussi, nous vous remercions de nous préciser systématiquement **une adresse de livraison valide ainsi que vos jours et horaires de livraison.**

4) MODALITÉS DE LIVRAISONS

Le franco de port est appliqué à partir de 1 000 € HT pour la France Métropolitaine exclusivement, à l'exception de la Corse où le franco de port s'applique à partir de 2 500 € HT. Pour toute demande inférieure au franco et respectant notre minimum de commande, nous calculons des frais de port. Ceux-ci sont calculés en fonction du poids et de la destination de chaque commande. Nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérés comme contractuels. Aucune pénalité ne pourra donc être demandée. En cas de livraison, **l'échange de palette Europe doit être effectué impérativement au jour de la livraison.** Sans cela, la palette sera facturée 10 €.

Le destinataire a l'obligation de vérifier l'état des marchandises au moment de la réception. En cas d'avarie de transport (casse, films déchirés, palettes abimées, etc...) des réserves **précises et explicites doivent être inscrites sur le bordereau de transport (désignation, quantité...)**, à la livraison, puis signalée au service qualité par email : qualite@actibio.net, dans un délai de 72 heures. Elles doivent également être transmises au transporteur. Dans le cas contraire, aucun dédommagement ne pourra être pris en compte. Le motif précis du refus et les quantités doivent être précisées, car les mentions « sous réserve de déballage » ou « sous réserve de contrôle » n'ont aucune valeur juridique et ne peuvent en aucun cas donner lieu à l'ouverture d'un dossier litige.

> Exemple de réserve à inscrire sur le bordereau de transport : Huile de coco vierge 25 kg, 1 seau endommagé.

- Aucun départ le jour de la commande.
- Les commandes sont traitées par ordre d'arrivée
- En l'absence de votre bon pour accord dans un délai de 24h, la confirmation de commande vaut acceptation.
- Validité des devis : 1 mois (sauf exception, dans le cas de pénurie de matières premières)
- Tous les produits en précommande sont à commander 15 jours avant la date de livraison souhaitée

5) CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour la création de votre compte, merci de nous fournir un RIB.

Pour toute première commande, nous vous demandons un prépaiement par virement bancaire avant expédition. La prise en compte du virement ne peut être effectuée qu'à réception des fonds sur notre compte bancaire. La preuve de virement ne vaut acceptation. Le temps de traitement est d'environ 48h. Ensuite, la commande est soumise au planning des expéditions déjà programmées.

Paiement à 30 jours nets date de facturation : virement bancaire, LCR non accepté, chèque.

Pour tout retard de paiement : les sommes dues à leur échéance donneront lieu de plein droit et sans mise en demeure au paiement d'intérêts moratoires au taux d'intérêt égal à trois fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur par jour de retard. Le taux est appliqué sur le montant TTC de la facture. Les pénalités sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ s'ajoute aux pénalités de retard. Celle-ci est non soumise à la TVA. L'indemnité est due en totalité même en cas de paiement partiel de la facture à l'échéance, quelle que soit la durée du retard. Elle s'applique à chaque facture payée en retard, et non à l'ensemble des factures concernées. Nous nous réservons la propriété de la marchandise jusqu'au paiement complet, suivant la loi n° 80-335 du 12/05/1980 et aux articles 2367 et suivants du Code civil et de conventions expresses.

6) CAS DE FORCES MAJEUR

En cas de forces majeurs (grève, inondations...) indépendant de la volonté de la société ACTIBIO, rendant impossible la livraison des produits dans les délais convenus, la responsabilité d'ACTIBIO ne pourra être engagée à ce titre. Aucune indemnisation ne pourra lui être demandée. Les parties s'engagent dans une telle hypothèse à rechercher de bonne foi toute solution alternative permettant au destinataire de poursuivre normalement l'exploitation de ses activités.



CONTACTS

Laurence FOURNY - responsable commerciale
02 43 56 46 19 - ls@actibio.net

Sophie GATEL - assistante commerciale
02 43 56 42 38 - sg@actibio.net

Christèle Krol - assistante commerciale
02 43 56 42 38 - ck@actibio.net

10 rue Ferdinand Buisson - ZA des Grands Prés
53 810 CHANGÉ France
Fax : 02 43 56 97 83

**Ce catalogue est imprimé sur du papier 100% recyclé, avec
des encres végétales.**

